

Éthiopiennes n° 102.
Littérature, philosophie, sociologie, anthropologie et art.
1^{er} semestre 2019.
Migrations, traversées et intégrations

**MIGRATION ET CONQUÊTE D'UN MARCHÉ ÉCONOMIQUE
NOUVEAU**

Mawussé SOMADJAGO¹, Dramane CISSOKHO² et Dela Kofi SUKA³

Depuis la fin des années 1980, le système international est modelé par des dynamiques d'intégration régionale actives sur tous les continents (OMC, 1995). Le continent africain et particulièrement l'Afrique de l'Ouest n'est pas restée en marge de cette dynamique. Ainsi, en 1975, la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été créée afin de promouvoir la coopération, l'intégration et la libre circulation des biens et personnes dans l'espace sous régional.

Quand bien même des barrières subsisteraient en matière de circulation des personnes, il faut noter que la création de la CEDEAO aurait facilité la migration et l'insertion des populations des États membres dans l'espace sous régional. C'est ainsi qu'on retrouve au Togo et particulièrement à Lomé, des Béninois, Ghanéens, Burkinabés, Nigériens, Ivoiriens, Guinéens, etc. La communauté qui fait l'objet de la présente étude est originaire de la Guinée.

Selon le dernier recensement de la population et de l'habitat réalisé en 2010, 6 122 Guinéens vivent dans la capitale togolaise. Excepté quelques fonctionnaires, la plupart d'entre eux exercent leur activité autour des cafétérias (G. K. Nyassogbo, 1981, p. 22). D'après Gbetanou (2010, p. 46), ces derniers détiennent plus de 80 % des cafétérias de Lomé. Leur lieu d'activité sont facilement identifiables aussi bien dans le centre-ville qu'en périphérie. Qu'est-ce qui explique cette propension des migrants guinéens à s'employer dans le marché de cafétéria ? C'est à cette interrogation que répondra cet article dont l'objectif est d'analyser les facteurs du succès de ces migrants dans ce secteur d'activité.

Pour y parvenir, il s'avère important de définir une méthode de recherche appropriée.

1. Méthodologie

1. 1. Présentation du milieu d'étude

Cette recherche a pour cadre d'étude la ville de Lomé située entre 6°12' et 6°19' de latitude Nord et entre 1°60' et 1°80' de longitude Est. Elle s'étend sur une superficie d'environ 35 000 ha

¹ Université de Lomé, Togo

² Université Assane Seck, Ziguinchor, Sénégal

³ Université de Lomé, Togo

(RGPH-4) et comprend à la fois un espace communal et préfectoral relevant des préfectures du Golfe et d'Agoenyivé (figure 1).

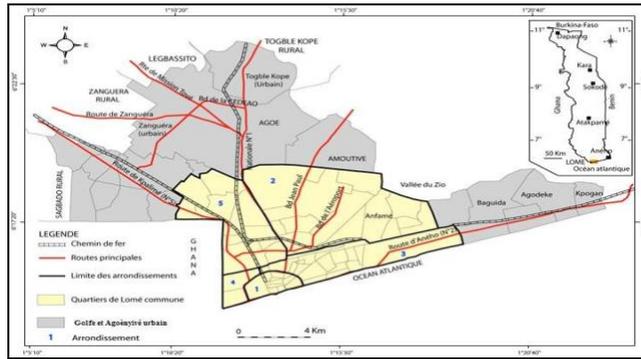


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude Source : M. Somadjago à partir de la mairie de Lomé, 2015

Lomé abrite une diversité de nationalités parmi lesquelles on distingue les Guinéens.

1. 2. Matériels, collecte et traitement des données

Plusieurs techniques de recueil d'informations ont été combinées pour la réalisation de ce travail. Il s'agit de la revue documentaire, d'une enquête par questionnaire et l'observation directe.

La revue documentaire a consisté à la lecture des documents qui se rapportent à la thématique d'étude. L'observation directe sur le terrain a permis d'apprécier l'état général des cafétérias tenues par les Guinéens et de prendre, à l'aide d'un appareil photo, quelques clichés afin d'illustrer nos propos.

L'enquête par questionnaire, quant à elle, s'est déroulée avec un échantillon de 40 Guinéens détenteurs de cafétérias ainsi qu'avec 20 clients (consommateurs) rencontrés dans ces lieux. Cette approche à la fois quantitative et qualitative comporte des questions fermées et ouvertes relatives, entre autres, aux conditions d'implantation, aux prix des mets proposés, aux bénéfices réalisés et aux facteurs clés de réussite. Les informations recueillies ont été exportées dans le logiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences) pour la construction des tableaux et des graphiques ayant facilité l'analyse et l'interprétation des données.

2. Résultat

Les résultats s'articulent autour de la croissance rapide des migrants guinéens à Lomé, l'explication du choix de ces derniers vers le secteur cafétéria, le caractère lucratif de l'activité et les facteurs de succès.

2. 1. L'évolution rapide de l'effectif des migrants guinéens à Lomé

Érigé en capitale en 1897, Lomé, avant de tomber sous influence allemande, était une place commerciale très animée. Y affluèrent des commerçants de la sous-région parmi lesquels on distinguait des Guinéens. Au premier recensement de la population et de l'habitat, effectué en 1960, on dénombrait 630 Guinéens à Lomé. Ce chiffre a évolué respectivement à 1 121 personnes

au deuxième recensement de la population et de l'habitat en 1970 et à 2 340 individus au troisième recensement de la population et de l'habitat en 1981. Au quatrième recensement de la population et de l'habitat réalisé en 2010, 6 122 Guinéens vivaient dans la capitale togolaise. Les dernières estimations réalisées en 2018 par l'Institut national de la Statistique, des Études économiques et Démographiques font état de la présence de 8 500 Guinéens à Lomé (figure 2).

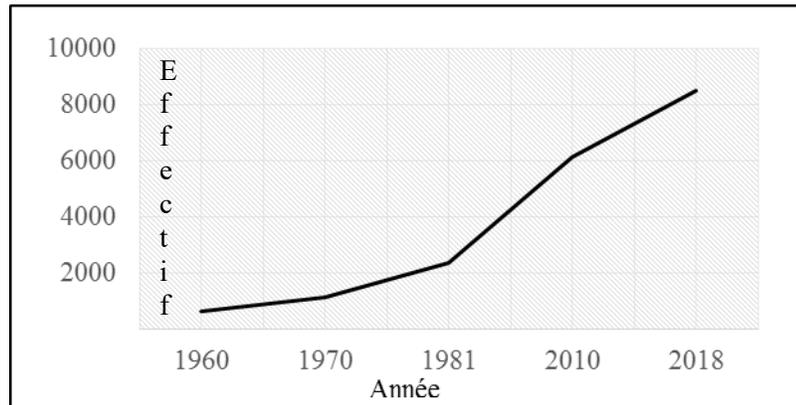


Figure 2 : Évolution de l'effectif des Guinéens à Lomé entre 1960 et 2018

Source : RGPH (1960, 1971, 1981, 2010) ; INSEED, 2018

2.2. L'explication de la ruée des migrants guinéens vers la cafétéria

Depuis quelques années, voire décennies, de plus en plus de migrants guinéens s'installent à Lomé. Ces derniers s'activent principalement dans le secteur de la cafétéria au point de le contrôler actuellement. Cet attrait émane de plusieurs facteurs. Tout d'abord l'image que ces migrants ont de ce secteur est positive. En effet, ils perçoivent la cafétéria comme une activité noble au même titre que les autres activités. Ensuite, l'affluence vers ce secteur tient à la difficulté d'accéder à l'emploi dans d'autres domaines notamment celui industriels en raison de son caractère embryonnaire. Puis, la cafétéria est un secteur lucratif qu'on peut pratiquer sans aucune formation préalable en la matière. D'ailleurs, seuls 8 % des migrants guinéens qui s'activent dans le domaine de la cafétéria ont suivi une formation de cuisinier. Le reste a démarré une prestation de service sans aucune formation appropriée. C'est le cas de Khaloum, un tenancier de cafétéria interrogé à Agoènyivé dans la périphérie Nord de Lomé : « J'ai suivi mon grand frère pour arriver ici en 2005. Au début je vendais des chaussures, et mon grand frère travaillait à la cafétéria. C'est après le décès de celui-ci en 2016 que j'ai décidé de prendre en main la cafétéria. À vrai dire je n'ai pas suivi une véritable formation en cuisine ». Ces propos retracent le parcours de nombreux Guinéens propriétaires de cafétérias à Lomé.

Enfin, l'engagement dans le secteur s'effectue de façon informelle et avec peu d'investissement financier. Le secteur de la restauration au

Togo et particulièrement à Lomé souffre d'un laxisme du cadre règlementaire. Malgré l'existence de quelques lois qui régissent la restauration, les textes sont à peine respectés. C'est dans ce laxisme du cadre règlementaire que s'inscrit la prolifération des cafétérias dans tous les coins de

la capitale. A l'instar des Togolais du secteur, les migrants guinéens exercent généralement leur activité dans l'informel. En effet, il ressort de l'enquête que seuls 25 % d'entre eux disposent de la carte d'opérateur économique comme l'atteste la figure 3. Ceci étant dit, 75 % opèrent en marge de la légalité et ne payent pas de taxes et d'impôts.

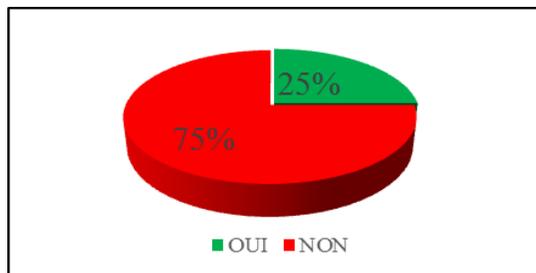


Figure 3 : Répartition des enquêtés par rapport à la détention ou non de la carte d'opérateur économique

Source : Travaux de terrain, 2019

La défaillance dans l'application du cadre réglementaire facilite aussi, dans une certaine mesure, l'entrée des migrants guinéens dans le secteur de la cafétéria. En effet, elle leur a permis d'implanter leurs baraques, kiosques, terrasses, etc., souvent fabriquées avec du contreplaqué et de la tôle (photo 1) sur des terrains illégaux (servitudes, trottoirs, zones inondables, etc.). Une situation qui les expose à la démolition ou aux inondations. En 2016, certaines de ces cafétérias ont d'ailleurs déjà fait les frais de démolition lors des grands travaux d'élargissement de la voirie.



Photo 1 : Cafétéria guinéenne à Amandahomé Cliché : M. Somadjago, 2019

Malgré, le caractère souvent illégal du secteur cafétéria, les migrants guinéens en tirent des bénéfices très importants.

2.3. Cafétéria à Lomé, un business rentable

Les retombées financières des Guinéens tenanciers de cafétéria à Lomé ne sont pas négligeables (figure 4).

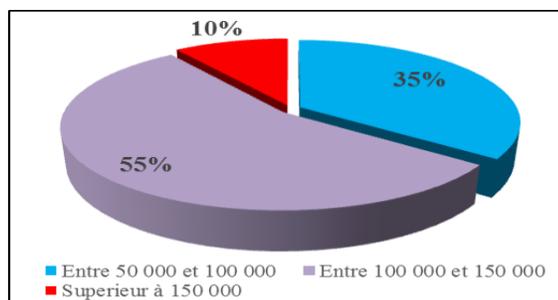


Figure 4 : Bénéfice mensuel des tenanciers de cafétérias Source : Travaux de terrain, 2019

Il ressort de l'analyse de la figure 4 que 55 % des Guinéens tenanciers de cafétérias affirment réaliser un bénéfice mensuel compris entre 100 000 et 150 000 F CFA, 35 % réalisent entre 50 000 et 100 000 F CFA tandis que 10 % des tenanciers gagnent plus de 150 000 F CFA par mois. Barry, un tenancier d'une cafétéria à Adoboukomé décrit le caractère lucratif de leur activité en ces termes : « tout ce qui est restauration rapporte (...) nous en tirons pas mal de profit ». Un avis partagé par son compatriote Diawara : « Quand j'étais venu dans cette ville, je vendais des habits et je ne gagnais pas grande chose. Mais, depuis que je m'active dans le secteur de la cafétéria, je ne me plains pas trop.

J'envoie même régulièrement de l'argent à ma famille restée en Guinée ».

La réussite des Guinéens dans le secteur cafétéria et les revenus qu'ils en tirent sont sous-tendus par des facteurs qu'il convient d'évoquer.

2.4. Facteurs de succès des migrants guinéens dans la cafétéria

Le succès des Guinéens dans le marché de cafétéria à Lomé procède de l'importance de leur clientèle. L'afflux sans cesse croissant de la clientèle vers ces lieux de restauration s'explique principalement par les prix relativement bas des mets vendus par rapport à ceux proposés par leurs concurrents togolais (tableau I).

Tableau I : Prix appliqués dans les cafétérias guinéennes et togolaises

Menu	Prix appliqués dans les cafétérias guinéennes (F CFA)	Prix appliqués dans les cafétérias togolaises (F CFA)
Thé	100	150
Café	100	150
Spaghetti	500	700
Omelette	150	200
Pomme frite	1000	1500
Couscous	1 000	1 200
Riz blanc	800	1 000
Sandwich	150	2 00
Petits poids	1000	1200
Cacahouète	300	500
Salade	500	6 00
Boisson gazeuse	350	400

Outre le prix, la quantité de nourriture servie dans ces lieux de restauration explique également l'afflux de la clientèle. En effet, le volume du plat de spaghetti (vendu à 500 F CFA) servi dans les cafétérias guinéennes fait pratiquement le double de celui du plat servi dans les cafétérias togolaises pourtant vendu plus cher (700 F CFA). Les propos de Ibrahim, un consommateur rencontré dans une cafétéria guinéenne à Zongo exprime clairement le différentiel : « je préfère manger chez Diallo non seulement parce qu'il sert beaucoup mais également parce que ces plats sont relativement moins chers ».

L'étude de la migration et conquête d'un marché économique nouveau s'ouvre sur la discussion des résultats.

3. Discussion

Cette étude s'est proposé d'analyser le monopole des migrants guinéens dans le marché de cafétéria à Lomé. Si antérieurement, peu de travaux se sont intéressés à cette thématique, quelques-uns consacrés à l'insertion socio-professionnelle des migrants à Lomé mentionnaient tout de même la présence des Guinéens dans le marché de cafétérias.

A. Spire (2009, p. 52) dans sa thèse de doctorat portant sur l'identification, la visibilité et la citadinité des étrangers de l'Afrique de l'Ouest à Lomé aborde la question des migrants dans une approche plus globale. L'auteur dans son analyse souligne la présence de plusieurs étrangers à Lomé, y compris les Guinéens qui sont facilement identifiables dans le commerce de rue et dans le marché de cafétéria.

Allant dans le même sens, G. K. Nyassogbo, (1982, p. 25) dans son article intitulé « Aspect de la société et des commerçants étrangers dans l'économie togolaise », évoquait également la prééminence des Guinéens dans le marché de cafétéria à Lomé. Pour apprécier leur monopole dans ce secteur d'activité, l'auteur affirmait que « les Diallo se sont érigés en chef d'orchestre dans l'empire de la cafétéria à Lomé ».

Tout comme G. K. Nyassogbo, Y. Marguerat (1997, p. 250) dans leur étude récapitulative des migrants suivant les secteurs d'activités évoque également la présence des Guinéens dans le marché de cafétéria à Lomé.

Les résultats de la présente étude corroborent ceux des travaux cidessus cités et va plus loin en analysant le caractère informel qui détermine l'implantation de ces points de restauration, les retombées financières issues de ce business et enfin les facteurs clés qui soustendent leur succès.

Conclusion

Ville cosmopolite, Lomé abrite en son sein plusieurs nationalités parmi lesquelles on distingue une communauté importante de Guinéens, essentiellement identifiable sur le marché de cafétéria. Par ailleurs, il faut souligner que la plupart de ces cafétérias sont implantées dans l'illégalité même si, malgré tout, les promoteurs en tirent des revenus non négligeables. Les résultats de cette étude montrent que plus de la moitié des Guinéens tenanciers de cafétéria réalise un bénéfice mensuel compris entre 100 000 et 150 000 F CFA.

Bibliographie

INSEED, 2018, *Recensement général des entreprises au Togo*, Rapport final.

GBETANOU K. D., 2010, *Le commerce de la rue et l'occupation des espaces publics à Lomé. Cas des trottoirs*, Mémoire de maîtrise en Sociologie urbaine, Université de Lomé.

NYASSOGBO G. K., 1982, « Aspect de la société et des commerçants étrangers dans l'économie Togolaise », *Coll. Presses de l'Université du Bénin*, n° 1, pp. 15-32.

MARGUERAT Y., 1997, « Population, migration, urbanisation au Togo et en Afrique noire », *Coll. Presses de l'Université du Bénin*, n° 7, pp. 241-255.

OMC, 1995, *Le régionalisme et le système commercial mondial*, Rapport d'études, Genève, n° 3.

RGPH-1, 1960, *Publication des résultats définitifs du premier recensement général de la population et de l'habitat*.

RGPH-2, 1970, *Publication des résultats définitifs du deuxième recensement général de la population et de l'habitat*.

RGPH-3, 1981, *Publication des résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat*.

RGPH-4, 2010, *Publication des résultats définitifs du quatrième recensement général de la population et de l'habitat*, volume spécial.

SPIRE A., 2009, *Les étrangers de l'Afrique de l'Ouest à Lomé (Togo) : identification, visibilité et cidadinité : réflexions au regard de la ville d'Accra (Ghana)*, Thèse unique de doctorat, Université Paris-Ouest Nanterre « La défense ».